

DELIBERATION N° 2023-04-013

## SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU MAUMONT

Département de la Corrèze

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 11 AVRIL 2023  
A 15 HEURES

|                          |  |
|--------------------------|--|
| Nature de l'acte :       | délibération   |
| Domaine d'intervention : |  |
| 7                        | Finances locales   |
| 7.1                      | Décisions budgétaires  |
| <u>Objet</u> :           | Programme de travaux 2023 - Réfection d'une cuve du réservoir de la Trémouille à Chameyrat |

*L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril à 15 heures*

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège du Syndicat à Favars, sous la présidence de Monsieur DELAGE Alain

Date convocation du Comité Syndical : **3 avril 2023**

Nombre de membres en exercice : 22

Présents : 19

Votants : 19

Pour : 19

Contre :

Secrétaire de séance : Monsieur Éric BOUYOUX

Présents :

Monsieur SIMONEAU Jean-Marc pour la commune de CHANTEIX

Monsieur ESCURE Michel et Monsieur MOREIRA José pour la commune de CORNIL

Monsieur CHASTANET Jacques et Monsieur CHANAT Christophe pour la commune de ST- CLEMENT

Madame MAURY Catherine et Monsieur BREUIL Robert pour la commune de ST GERMAIN LES VERGNES

Monsieur DELAGE Alain et Monsieur MENOIRE Jean-Marc pour la commune de ST HILAIRE- PEYROUX

Monsieur BOUYOUX Éric et Monsieur SOULARUE Daniel pour la commune de STE FEREOLE

Monsieur MANIERE Christian et Monsieur PRIMAULT Patrice pour la commune de VENARSAL

Monsieur SOULIER Raymond pour la commune de FAVARS

Monsieur RENOU Julien et Monsieur VIALLE Marcel pour la commune de CHAMEYRAT

Monsieur MOUSSOUR Florent pour la commune de LE CHASTANG

Monsieur DELAGE Alain et Monsieur DUPAS Éric pour la commune de ST MEXANT

Absents :

Monsieur JAUVION Bernard pour la commune de FAVARS

Monsieur VERGNE Jean-Pierre pour la commune de CHANTEIX

Madame FAURET Catherine pour la commune de LE CHASTANG

Monsieur le Président informe le Comité Syndical que les ouvrages de génie-civil, et plus particulièrement certains réservoirs, sont vieillissants et nécessitent une réhabilitation. Le syndicat compte 17 réservoirs sur son territoire.

Le Président propose de lancer sur plusieurs années, une campagne de rénovation de ces ouvrages et suggère de retenir pour le programme 2023, la réhabilitation du réservoir de Trémouille n°1 (cuve de gauche) desservant le secteur de Chameyrat-bourg.

En première approche, l'opération est estimée à 135 000 € HT.

**Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :**

- Décide d'engager les travaux de réhabilitation du réservoir de Trémouille n°1
- D'inscrire au budget 2023 la dépense nécessaire pour ces travaux
- Charge le Président de solliciter les subventions auprès des partenaires financiers (Département, l'Etat et/ou l'Agence de l'Eau...)
- Autorise le Président à lancer la consultation d'entreprises pour ces travaux selon une procédure simplifiée, en application du Code de la Commande Publique
- Autorise le Président à approuver les dossiers d'études et à signer les marchés ainsi que toute pièce technique, administrative et financière se rapportant à cette opération

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Alain DELAGE

